



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais.

**SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 27 OCTOBRE 2016 À 18 H 30 AU 80
AVENUE GATINEAU, GATINEAU (QUÉBEC) J8T 4J3**

PRÉSENCES

Mme Lucie Lalonde, présidente
M. Jean Hébert, président-directeur général
D^r Robert Bisson
Mme Lise Coulombe
M. François-Régis Fréchette
Mme Louise Poirier, membre observateur, *départ à 19 h 20*
Mme Judy Millar
M. Mathieu Nadeau
Mme Sylvie Rocheleau
M. Michel Roy
D^r Jean-Marc Sauvé
M. Michel Hébert
Mme Julie Pépin
M. Gilbert Whiteduck
Mme Murielle Laberge

ABSENCES MOTIVÉES

Mme Johanne Paradis
M. Jean-François Trépanier, vice-président
Mme Monique Séguin

PERSONNES-RESSOURCES PRÉSENTES :

Dr Daniel Tardif, président-directeur général adjoint
M. Denis Chénier, directeur général adjoint soutien, administration et performance
M. Stéphane Pleau, directeur des ressources financières (DRF)
M. Martin Vachon, directeur des programmes jeunesse
Mme Johanne Robertson, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ)
Mme Patricia Rhéaume, agente d'information

Secrétaire d'assemblée : M. Pascal Chaussé

Trois personnes assistent à la rencontre

NOTE : Une séance plénière non publique a précédé la séance régulière et publique de 17 h 00 à 18 h 30. Les points suivants ont été traités :

- Séances publiques d'information annuelle – Tournée des territoires
- Présentation de la salle de pilotage stratégique (indicateurs qualité suivis par les directions du CISSS de l'Outaouais) – Constance Vanier, DQEPE
- Comité de vérification

Ordre du jour

- 01 VERIFICATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 02 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 02-1 Séance du 2016-09-29
 - 02-2 Tableau des suivis
- 03 RAPPORTS D'ACTIVITES
 - 03-1 Rapport du président-directeur général (remis séance tenante)
 - Rapport d'évaluation du commissaire aux plaintes et à la qualité des services
 - 03-2 Séances publiques d'information annuelle – Tournée des territoires
- 04 COMITÉ DE VÉRIFICATION
 - 04-1 Mot du président
 - 04-2 Procès-verbal de la rencontre du 2016-09-20
 - 04-3 État de la situation financière
 - 04-4 Plan d'équilibre budgétaire complémentaire
 - 04-5 Demande d'autorisation d'emprunt – Fonds d'exploitation
- 05 PÉRIODE DE QUESTIONS
 - 05-1 Période de questions du public
- 06 AFFAIRES MÉDICALES
 - 06-1 Statuts et privilèges
- 07 RÈGLEMENTS, POLITIQUES ET AUTRES
 - 07-1 Calendrier des politiques



No de résolution
ou annotation

- 07-2 Règlement du conseil des sages-femmes - Modification
PAUSE
- 08 AFFAIRES COURANTES
08-1 Statistiques en encadrement intensif du 1er avril au 30 septembre 2016 – M. Martin Vachon, D. prog. jeunesse
08-2 Privilège de recherche
- 09 COMITÉ DE VIGILANCE ET DE LA QUALITÉ
09-1 Mot de la présidente
09-2 Procès-verbal de la rencontre du 2016-05-25
- 10 CORRESPONDANCE
10-1 Lettre du ministre confirmant le mandat du Comité d'éthique de la recherche
10-2 Lettre du CUCI – Procédure de vérification des antécédents judiciaires
- 11 HUIS CLOS
11-1 Autoévaluation des membres du C.A.
11-2 Nomination des membres des comités du C.A.
 - Vérification
 - Révision
 - Vigilance et qualité
 - Gouvernance et éthique
11-3 Recommandation du comité de révision
- 12 DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE
24 novembre 2016
- 13 LEVÉE DE LA SÉANCE

01 VÉRIFICATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 40.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU que le point « 11-3 Recommandation du comité de révision » est reporté à la séance du 24 novembre 2016;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que modifié.

02 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

02-1 Séance du 2016-09-29

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 29 septembre 2016 tel que déposé.

02-2 Tableau des suivis

No	Sujet	Suivi
03-2	Recommandations du comité des usagers du CISSS de l'Outaouais (CUCI)	La résolution du C.A. prise le 29 septembre 2016 en lien avec les recommandations du CUCI a été acheminée aux directions concernées, au CUCI et au MSSS.
05	Période de questions	Tel que demandé par un membre du public, les rapports périodiques sur les mesures d'optimisation sont disponibles sur demande dès qu'ils sont envoyés au MSSS. Une copie du dernier rapport lui a été envoyée par courriel.
07-2 07-3	Règlements et politiques	Voici un état de suivi des Règlements et politiques adoptés à la séance du 29 septembre 2016 :



No de résolution
ou annotation

No	Sujet	Suivi
07-4 07-5 07-6		<ul style="list-style-type: none"> • Cadre de gestion des politiques: document diffusé à l'interne; • Code d'éthique du CISSS de l'Outaouais: la diffusion a débuté; • Règlement du conseil des infirmières et infirmiers: document diffusé à l'interne; • Règlement sur les signataires autorisés : document diffusé à l'interne; • Politique de retrait du milieu familial et placement des enfants: la diffusion a débuté.
09-3	Création d'un comité des ressources humaines (CA-RH)	<ul style="list-style-type: none"> • La DRHCAJ convoquera prochainement les membres nommés au sein du CA-RH pour une première rencontre. • Le Règlement sur la régie interne du CA-RH a été diffusé à l'interne.
11-1	Nomination de deux cadres à la DSP	Les deux cadres supérieurs nommés à la DSP le 29 septembre, Dre Karine Sylvie Lemieux et Dre Carol McConnery, sont en poste. Les communications ont été faites pour informer les équipes internes.
11-2	Nomination directeur médical régional des services préhospitaliers d'urgence	La nomination de Dr Jocelyn Moisan au poste de directeur médical régional des services préhospitaliers d'urgence de l'Outaouais a été officialisée.
11-3	Création du comité consultatif du territoire des Collines	Les sept membres nommés par le C.A. pour faire partie du comité consultatif du territoire des Collines-de-l'Outaouais ont été informés et la première séance est prévue le 8 novembre à l'hôpital de Wakefield.
11-4	Recommandation sur les délais d'attente	La résolution du C.A. sur les délais d'attente en orthopédie et en imagerie médicale a été acheminée à la DSP qui en assurera le suivi.

03 RAPPORTS D'ACTIVITÉS

03-1 Rapport du président-directeur général, M. Jean Hébert

Le PDG dépose son rapport des activités pour la période du 29 septembre 2016 au 27 octobre 2016 :

Activité	Description
3 octobre - Rencontre des syndicats du CISSSO	<ul style="list-style-type: none"> - Suivis du conseil d'administration; - Suivis du projet Optilab; - Préoccupations émises sur les comités de relations de travail (CRT) et les griefs.
4 au 13 octobre - Séances publiques d'information du C.A.	5 rencontres territoriales – 50 personnes/organismes rencontrés Voir rapport sommaire.
5 octobre – Lancement campagne Centraide	Organisation et lancement de notre campagne CISSSO.
5 octobre - Conférence avec le MSSS	Activités médicales en Outaouais.
OPTILAB	Le PDG participe à des conférences téléphoniques aux deux semaines avec le MSSS : <ul style="list-style-type: none"> - Gestion de projet CISSS de l'Outaouais en cours; - Dépôt du MOP (manuel d'organisation de projet) le 31 octobre au MSSS; - Dotation de deux postes (directeur clinico-administratif et directeur médical) –nominations en décembre 2016.
Projets en développement	<ul style="list-style-type: none"> - 32 chambres TARP (Travail-accouchement-récupération post partum); - Résidence jeunes en difficulté; - Hémodialyse Pontiac; - 24 chambres CHSLD La Pêche; - Maison de soins palliatifs des Collines; - Ouverture 7 jours/semaine urgence St-André Avelin; - Comité de projet faculté de médecine délocalisée; - Projets de rapatriement en développement.



No de résolution
ou annotation

Activité	Description
Plan d'équilibre budgétaire	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux avec les directions déficitaires; - Actualisation des quatre chantiers prioritaires – suivi intensif coordination clinique; - Chantier assurance salaire.
12 octobre - Consortium Campus Santé	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} rencontre depuis l'implantation du CISSS de l'Outaouais; - Mise à jour des priorités et du plan d'action.
12 octobre – 2 ^e comité de gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> - Début des travaux du comité; - Problématique du lavage des mains.
17 octobre - Programme de coaching pour les cadres	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} Rencontre des mentors; - Lancement prochain du programme.
19 octobre – CGR à Québec	<ul style="list-style-type: none"> - Cogestion médicale; - Programme GM; - Création comité national logistique et approvisionnement - Addenda entente de gestion et d'imputabilité (adoption en décembre): <ul style="list-style-type: none"> o Services de soutien à domicile (SAD); o Report de la formation des comités régionaux des services de langue anglaise; o OPTILAB – modifications visant à renforcer le contexte de la mise en œuvre. - Santé publique – Répartition du budget de santé au travail 2015 : 2 063 836\$ - 2016 : 1 785 926\$.
21 octobre – Journée carrière finissants en médecine - MTL	<ul style="list-style-type: none"> - Activité visant le recrutement de médecins de famille et de médecins spécialistes au Palais des congrès de Montréal.
24 octobre - Rencontre avec la ministre Stéphanie Vallée	<ul style="list-style-type: none"> - Faire le point sur les différents dossiers du CISSS de l'Outaouais.
25 octobre – Comité des usagers du CISSS de l'Outaouais	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre d'échanges sur différentes problématiques avec des représentants du comité d'usagers; - Nous avons convenu de rencontres statutaires régulières avec le comité et le PDG, trois fois par année.
25 octobre – Rencontre avec les grands donateurs de la fondation Gatineau	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du PDG des réalisations 2015-2016 et des priorités 2016-2017 (rencontres d'information sur les territoires).
Commissaire aux plaintes et à la qualité des services (CPQS) – Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Un comité formé du PDG et de la présidente du comité de vigilance et de la qualité, Mme Murielle Laberge, a rencontré le CPSQ le 4 août 2016 pour la première évaluation : <ul style="list-style-type: none"> o Satisfaction du rendement; o Priorités pour la prochaine année : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation et développement des compétences de l'équipe du bureau du CPQS; ▪ Promotion des services du CPQS; ▪ Préparation de la relève.

ATTENDU que l'article 30 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2) stipule que le commissaire aux plaintes et à la qualité des services (CPQS) relève du conseil d'administration;

ATTENDU que l'article 42 du Règlement de régie interne du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais (R-001) stipule que l'évaluation du CPQS relève du conseil d'administration;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 195 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales, le président-directeur général (PDG) de l'établissement, M. Jean Hébert, a exercé tous les pouvoirs du conseil d'administration jusqu'au 30 septembre 2015;

ATTENDU qu'en vertu de la résolution CISSSO-195-2015, M. Louis-Philippe Mayrand a été nommé le 21 juillet 2015 au poste de commissaire aux plaintes et à la qualité des services;

ATTENDU que la période de référence pour l'évaluation du CPQS s'étale du 1^{er} avril au 31 mars de chaque année et que le conseil



No de résolution
ou annotation

CISSSO-220-2016

d'administration du CISSS de l'Outaouais n'était en poste que pour la moitié de cette période;

ATTENDU que le PDG Jean Hébert, de même que la présidente du comité de vigilance et de la qualité, Mme Murielle Laberge, ont formé un comité ad-hoc pour procéder à l'évaluation du CPQS le 4 août 2016;

ATTENDU la satisfaction du comité d'évaluation à l'endroit du CPQS;

ATTENDU les priorités pour l'année 2016-2017 déterminées lors de l'évaluation du commissaire aux plaintes et à la qualité des services.

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER l'évaluation positive du CPQS effectuée le 4 août 2016;

DE FÉLICITER le Commissaire aux plaintes et à la qualité des services, M. Louis-Philippe Mayrand, de même que tous les membres de l'équipe du bureau du CPQS pour la qualité du travail accompli pendant l'année 2015-2016;

DE CRÉER un comité du conseil d'administration responsable de faire l'évaluation du CPQS pour la période allant du 1er avril 2016 au 31 mars 2017, formé du président-directeur général, de la présidente du conseil d'administration et du président(e) du comité de vigilance et de la qualité.

03-2 Séances publiques d'information annuelle – Tournée des territoires

Le PDG dépose un sommaire des séances publiques annuelles d'information du conseil d'administration, qui ont eu lieu sur le territoire, aux lieux et dates suivants :

- Mardi 4 octobre 2016 : Vallée-de-la-Gatineau;
- Mercredi 5 octobre 2016 : Gatineau;
- Jeudi 6 octobre 2016 : Collines;
- Mardi 11 octobre 2016 : Pontiac;
- Jeudi 13 octobre 2016 : Papineau.

Une cinquantaine de membres du public ont assisté aux rencontres et en moyenne, cinq membres du conseil d'administration étaient présents par rencontre. L'ordre du jour des rencontres était le suivant :

1. Rapport d'activités 2015-2016
2. Mission, vision et valeurs
3. Rapport financier 2015-2016
4. Rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes, la satisfaction des usagers et le respect de leurs droits
5. Priorités et orientations 2016-2017
6. Période de questions

Un membre qui a pris part à trois des cinq rencontres fait part de sa satisfaction et mentionne la qualité de la présentation.

04 COMITÉ DE VÉRIFICATION



No de résolution
ou annotation

04-1 Mot du président

Le président fait le point sur certains éléments abordés lors de la rencontre du 20 octobre 2016 :

- Mme Marie-Claude Sirois de la direction des services multidisciplinaires (DSM) a déposé plan d'action visant à répondre à certaines normes sécurité informationnelle pour protéger adéquatement l'information. Un plan d'action détaillé a été déposé par la direction des ressources informationnelles. Les cibles doivent être revues et déposées à la prochaine séance du comité.
- Le plan travail du comité prévoit une autoévaluation de son rendement. Le comité a demandé au comité de gouvernance et d'éthique une grille d'autoévaluation uniformisée.
- L'état de situation financière est présenté au point 04-3.

04-2 Procès-verbal de la rencontre du 2016-09-20

Dépôt du document.

04-3 État de la situation financière

Le résultat financier des périodes 5 et 6 est en équilibre. Un déficit cumulatif de 1,28 M\$ est enregistré à la période 6.

04-4 Plan d'équilibre budgétaire complémentaire

L'établissement a identifié sept actions venant bonifier le plan d'équilibre budgétaire adopté le 15 juin 2016 visant à résorber le déficit cumulatif de 1,28 M\$. Ce plan complémentaire a été présenté et adopté par les membres du comité de vérification lors de la rencontre du 18 octobre 2016.

Un membre questionne la mesure touchant à la surveillance constante et l'utilisation des proches aidants inscrite dans le plan d'équilibre budgétaire complémentaire. Le PDG explique que le projet vise à mieux encadrer et mieux utiliser les services de surveillance constante et tirer avantage des bienfaits de la présence de proches aidants pour les patients. Il rappelle que la mesure est basée sur les principes de bonne pratique.

ATTENDU que le résultat financier net de l'établissement est en équilibre en période 5 et 6 mais que le résultat cumulatif présente un déficit de 1,28 M\$ (au 17 septembre 2016);

ATTENDU que la direction de l'établissement a identifié un ensemble d'actions additionnelles en lien avec des mesures stratégiques déjà incluses au plan d'équilibre budgétaire adopté le 15 juin 2016 et permettant d'assurer l'équilibre budgétaire au 31 mars 2017;

ATTENDU que les ajustements au plan d'équilibre budgétaire ont été discutés et entérinés par les membres du comité de vérification lors la rencontre du 18 octobre 2016;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le plan d'équilibre budgétaire complémentaire en sept points présenté par la direction de l'établissement.

CISSSO-221-2016



No de résolution
ou annotation

CISSSO-222-2016

04-5 Demande d'autorisation d'emprunt – Fonds d'exploitation

L'établissement doit renouveler son régime d'emprunt à court terme (fonds d'exploitation). Les emprunts à court terme sont négociés auprès de la Caisse centrale Desjardins pour l'ensemble du CISSS de l'Outaouais. Les montants ont pour objectif de couvrir le fonds lié au déficit accumulé de l'ordre de 69 M\$ et une marge de manœuvre de 20 M\$ en lien avec les fluctuations de trésorerie.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) demande qu'une résolution du conseil d'administration accompagne toute demande d'autorisation d'emprunt conformément à la circulaire 2016-013.

ATTENDU que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) requiert du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais que la demande de renouvellement d'emprunt pour le fonds d'exploitation soit adoptée par son conseil d'administration avant de lui être acheminée conformément à la circulaire 2016-013;

ATTENDU que les besoins de financement à court terme pour un établissement évoluent en fonction de son budget d'exploitation, du déficit accumulé et des fluctuations de trésorerie prévues;

ATTENDU que le service des opérations financières du CISSS de l'Outaouais requiert une certaine marge de manœuvre afin de gérer adéquatement ses fluctuations de trésorerie;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER le directeur des ressources financières à procéder à une demande d'autorisation d'emprunt d'un montant n'excédant pas 89 M\$ pour la période du 16 novembre 2016 au 15 novembre 2017 auprès du MSSS et d'emprunter auprès de La Caisse centrale Desjardins, 1, complexe Desjardins, tour sud, bureau 2822, C.P. 220, Montréal (Québec) H5B 1B3, pour les fins, les montants et les périodes précisés dans les lettres d'autorisation du MSSS.

05 PÉRIODE DE QUESTIONS

Une représentante du public s'est préalablement inscrite sur la liste prioritaire :

- Mme Catherine La France du comité exécutif local de l'Alliance du personnel professionnel et technique en santé (APTS) demande si des directives ont été données aux services alimentaires visant à réduire les budgets ayant pour effet d'éliminer les ingrédients traditionnels de Noël offerts à la clientèle pendant la période des Fêtes.

Le PDG fera les vérifications nécessaires mais assure Mme La France que la direction générale n'a émis aucune directive en ce sens.

Mme Louise Poirier quitte la rencontre à 19 h 20.

06 AFFAIRES MÉDICALES

06-1 Statuts et privilèges



No de résolution
ou annotation

CISSSO-223-2016

DRE JULIA SHAW (12426)

ATTENDU le Plan d'effectifs médicaux de médecine générale de l'installation de Gatineau;

ATTENDU la demande de congé maternité dûment complétée et signée par le requérant et son chef de département;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 14 septembre 2016 (résolution 2016-0240);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la demande de congé maternité de Dre Julia Shaw, membre actif au département de médecine générale à l'unité de médecine familiale du CISSS de l'Outaouais :

- À partir du 13 août 2016 au 22 mai 2017 à l'unité de médecine familiale;
- À partir du 13 août 2016 au 1er juillet 2017 en suivi pré et post natal, accouchement, pouponnière et néo natalité.

DRE CHRISTINE LAVOIE COUTU (10494)

ATTENDU le Plan d'effectifs médicaux de médecine générale de l'installation de Gatineau;

ATTENDU la demande de congé maternité dûment complétée et signée par le requérant et son chef de département;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 14 septembre 2016 (résolution 2016-0241);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la demande de congé maternité de Dre Christine Lavoie Coutu, membre actif au département de médecine générale en suivi pré et post natal, accouchement, pouponnière, néonatalité et pédiatrie à l'unité de médecine familiale du CISSS de l'Outaouais du 29 juillet 2016 au 1er juin 2017.

DRE MARIE-CLAUDE CHARBONNEAU (14335)

ATTENDU le Plan d'effectifs médicaux de médecine générale de l'installation de Gatineau;

ATTENDU la demande de congé maternité dûment complétée et signée par le requérant et son chef de département;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 14 septembre 2016 (résolution 2016-0242);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la demande de congé maternité de Dre Marie-Claude Charbonneau, membre actif au département de médecine

CISSSO-224-2016

CISSSO-225-2016



No de résolution
ou annotation

CISSSO-226-2016

générale en soins palliatifs reliés à la garde en soins à domicile et en pratique clinique à l'UMF, du 4 juillet 2016 au 8 mai 2017.

DRE TRONG VIENPHUONG NGUYEN (14121)

ATTENDU le Plan d'effectifs médicaux de médecine générale du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la demande de congé maternité/parental dûment complétée et signée par le requérant et son chef de département;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance 19 octobre 2016 (résolution 2016-0252);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la demande de congé maternité/parental de Dre Trong Vienphuong Nguyen, membre actif au sein du département de médecine générale aux installations de Gatineau (Hôpitaux de Hull et de Gatineau et CLSC Leguerrier :

- À partir du 28 octobre 2016 au 1er juin 2017 aux Hôpitaux de Hull et Gatineau
- À partir du 28 octobre au 1er mai 2017 au CLSC Leguerrier.

DRE NATHALI GOMEZ (08130)

ATTENDU le Plan d'effectifs médicaux de médecine générale au Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais;

ATTENDU la demande de congé d'adoption dûment complétée et signée par le requérant et son chef de département;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 8 septembre 2016 (résolution 2016-0258);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la demande de congé d'adoption de Dre Nathali Gomez, membre actif au département de médecine générale à l'hôpital de Hull à partir du 23 juin 2016 au 23 juin 2017.

DR LOUIS-PHILIPPE BLAIS (116542)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef de département;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 19 octobre 2016 (résolution 2016-0243);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

CISSSO-227-2016

CISSSO-228-2016



No de résolution
ou annotation

CISSSO-229-2016

D'OCTROYER à Dr Louis-Philippe Blais un statut de membre actif au sein du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais et des privilèges au département de médecine générale à partir du 3 octobre 2016 pour une durée d'un an.

Installation principale

Installations de Gatineau : Hôpital de Gatineau
(Hospitalisation/admission)

DRE MYRIAM DIAZ PERTUZ (116194)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef de département;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 19 octobre 2016 (résolution 2016-0244);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER à Dre Myriam Diaz Pertuz un statut de membre actif au sein du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais et des privilèges au département de médecine générale à partir du 10 octobre 2016 pour une durée d'un an.

Installation principale

Installations des Collines : Hôpital Mémorial de Wakefield
(Hospitalisation/admission et soins généraux)

DRE ÉMILIE GODBOUT (116373)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef de département;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 19 octobre 2016 (résolution 2016-0246);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER à Dre Émilie Godbout un statut de membre actif au sein du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais et des privilèges au département de médecine générale à partir du 4 octobre pour une durée d'un an.

Installation principale

Installations de Papineau : Hôpital de Buckingham
(Hospitalisation/admission et soins intensifs)

DR ÉRIC FORGET (106407)

CISSSO-230-2016



No de résolution
ou annotation

CISSSO-231-2016

ATTENDU le formulaire de demande d'ajout de privilèges dûment complété par le médecin requérant;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 19 octobre 2016 (résolution 2016-0247);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER à Dr Éric Forget des privilèges en échographie endobronchique au sein du département de médecine spécialisée en pneumologie aux hôpitaux de Hull et de Gatineau à partir du 25 juillet 2016 conditionnellement à l'obtention du certificat en échographie endobronchique à remettre d'ici le 31 octobre 2016.

Note de précision :

Statut au CISSS de l'Outaouais : Actif

Département/service : Médecine spécialisée/pneumologie

Installations principales : Hôpitaux de Hull et de Gatineau

DR JAVAD MOAMAÏ (844687)

ATTENDU le formulaire de demande d'ajout de privilèges dûment complété par le médecin requérant;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 19 octobre 2016 (résolution 2016-0248);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER à Dr Javad Moamaï, des privilèges complets au sein du département de psychiatrie aux installations de Papineau, Hôpital de Buckingham, à partir du 5 janvier 2017.

Note de précision :

Statut au CISSS de l'Outaouais : Actif

Département/service : Psychiatrie

Installations principales : Installations de Gatineau (Hôpitaux de Hull et de Gatineau)

Installations de Papineau (Hôpital de Buckingham)

DR LOUIS GOURIOU (865443)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en psychiatrie de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef de département;

CISSSO-232-2016



No de résolution
ou annotation

CISSSO-233-2016

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 19 octobre 2016 (résolution 2016-0249);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE RENOUELLER les privilèges de Dr Louis Gouriou au sein du département de psychiatrie pour une durée de trois ans à partir du 30 juin 2016 conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de psychiatrie.

Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais

Installation principale : Installations de Papineau - Hôpital de Papineau (psychiatrie)

Installation secondaire : Installations de Gatineau - Hôpital de Gatineau (psychiatrie)

DR RIAM SHAMMAA (14822)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en anesthésiologie de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 19 octobre 2016 (résolution 2016-0250);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER le changement de statut d'actif à associé à Dr Riam Shammaa au sein du département de médecine générale en date du 1er janvier 2017 conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de médecine générale.

Installation principale

Installations du Pontiac (Hôpital de Shawville et CLSC de Fort Coulonge)

DR MICHEL LAFLÈCHE (15611)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 19 octobre 2016 (résolution 2016-0251);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER le changement de statut d'actif à associé à Dr Michel Laflèche au sein du département de médecine générale en

CISSSO-234-2016

CISSSO-235-2016



No de résolution
ou annotation

CISSSO-236-2016

date du 11 octobre 2016 conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de médecine générale.

Installation principale :
Installations du Pontiac (Hôpital de Shawville)
Installation secondaire :
Installations de Gatineau (Hôpital de Gatineau)

DR ALEXIS LANGLOIS (064005)

ATTENDU le formulaire de démission dûment complété et signé par le démissionnaire et le chef de service désigné en date du 28 août 2016;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance 19 octobre 2016 (résolution 2016-0253);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission de Dr Alexis Langlois à partir du 8 janvier 2017 et de recommander à l'exécutif de s'assurer de la complétion des dossiers incomplets s'il y a lieu.

DRE ANNIE BOUCHARD (95060)

ATTENDU le formulaire de démission dûment complété et signé par le démissionnaire et le chef de service désigné en date du 26 mai 2016;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance 19 octobre 2016 (résolution 2016-0254);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission de Dre Annie Bouchard à partir du 26 mai 2016 et recommander à l'exécutif de s'assurer de la complétion des dossiers incomplets s'il y a lieu.

DRE ILONA HURIK (042472)

ATTENDU le formulaire de démission dûment complété et signé par le démissionnaire et le chef de service désigné en date du 12 août 2016;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance 19 octobre 2016 (résolution 2016-0255);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission de Dre Ilona Hurik à partir du 26 septembre 2016 et recommander à l'exécutif de s'assurer de la complétion des dossiers incomplets s'il y a lieu.

DRE MARIETTE BOISVERT (831445)

CISSSO-237-2016

CISSSO-238-2016



No de résolution
ou annotation

CISSSO-239-2016

ATTENDU le formulaire de démission dûment complété et signé par le démissionnaire et le chef de service désigné en date du 9 septembre 2016;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance 19 octobre 2016 (résolution 2016-0256);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission de Dre Mariette Boisvert à partir du 1er septembre 2016 et recommander à l'exécutif de s'assurer de la complétion des dossiers incomplets s'il y a lieu.

DRE MÉLISSA PAQUETTE (13484)

ATTENDU le formulaire de démission dûment complété et signé par le démissionnaire et le chef de service désigné en date du 30 juin 2016;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance 19 octobre 2016 (résolution 2016-0257);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission de Dre Mélissa Paquette à partir du 1er septembre 2016 et recommander à l'exécutif de s'assurer de la complétion des dossiers incomplets s'il y a lieu.

Suite à la présentation du processus d'octroi des privilèges par Dr Guy Morissette (DSP) lors de la séance du 29 septembre 2016, une membre demande s'il est possible de consulter le Plan régional d'effectifs médicaux du CISSS de l'Outaouais. Ce document est disponible sur le site Web du MSSS.

Une membre demande pourquoi les privilèges sont parfois spécifiques à une installation spécifique. Le PDG explique que les Plans régionaux d'effectifs médicaux (PREM) sont encore organisés selon les anciens établissements et que des démarches sont en cours pour tenter de donner plus de flexibilité.

07 RÈGLEMENTS, POLITIQUES ET AUTRES

07-1 Calendrier des politiques

Dépôt du calendrier d'adoption et de mise à jour des règlements et des politiques touchant le conseil d'administration.

Une membre demande un suivi sur l'application de la politique sur le port de la carte d'identité. Mme Johanne Robertson, DRHCAJ, répond que le dossier chemine bien.

07-2 Règlement du conseil des sages-femmes - Modification

Dépôt d'une nouvelle version du Règlement du conseil des sages-femmes (CSF) de la maison de naissance de l'Outaouais, adopté en assemblée générale annuelle le 12 octobre 2016. L'essentiel des modifications à l'intérieur du texte vise à permettre au PDG de désigner un directeur ou un directeur adjoint pour le représenter au sein du CSF.



No de résolution
ou annotation

CISSSO-241-2016

ATTENDU que les responsabilités du conseil des sages-femmes (CSF) sont exercées par un comité exécutif, en vertu de l'article 225.6 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2);

ATTENDU la résolution CISSSO-078-2015 adoptant le Règlement du conseil des sages-femmes de la Maison de naissance de l'Outaouais (R-005) le 29 juin 2015 par le fondé de pouvoir du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU que le CSF du CISSS de l'Outaouais adoptait une version amendée de son Règlement lors de l'assemblée générale annuelle ayant eu lieu le 12 octobre 2016;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 60 du Règlement sur la régie interne du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais (R-001), le conseil d'administration doit approuver le règlement de régie interne du CSF;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le Règlement du conseil des sages-femmes de la maison de naissance de l'Outaouais remplaçant la version adoptée le 29 juin 2015.

Une pause de 10 minutes est décrétée de 19 h 40 à 19 h 50.

08 AFFAIRES COURANTES

08-1 Statistiques en encadrement intensif du 1er avril au 30 septembre 2016

M. Martin Vachon, directeur des programmes jeunesse, présente, explique et commente les statistiques en encadrement intensif déposées pour la période visée. Au total, 20 adolescents ont été hébergés pour une durée moyenne de 39 jours. Ces statistiques se situent dans la moyenne des six dernières années.

Un membre demande si des processus sont en place pour les cas où la période d'hébergement dépasse la moyenne. M. Vachon explique que la situation d'un enfant doit être révisée à tous les 30 jours et que le plan d'intervention doit être ajusté. En réponse à quelques questions des membres du C.A. M. Vachon souligne que les jeunes qui reviennent à plusieurs reprises en encadrement intensif sont souvent en situation de grande détresse ou présentent une dynamique de fugue.

Une membre demande si l'offre de services a été modifiée suite à l'intégration des services au sein du CISSS de l'Outaouais. M. Vachon explique qu'une unité mixte a été créée afin de créer un bassin de jeunes plus grand et miser sur une dynamique de groupe. En dehors de ce changement, l'offre de services n'a pas été modifiée.

08-2 Privilèges de recherche

MME PAULETTE GUITARD

ATTENDU la demande de privilèges de recherche au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais de la part de Mme Paulette Guitard, ergothérapeute (85-043) à l'École des sciences de la réadaptation de l'Université d'Ottawa;



No de résolution
ou annotation

CISSSO-242-2016

ATTENDU que Mme Paulette Guitard détient le statut de chercheure régulière, associée ou collaboratrice au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU l'approbation de la candidature de Mme Paulette Guitard par la Direction de l'enseignement et relations universitaires et recherche (DERUR) du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation de l'octroi de privilèges de recherche par le Conseil scientifique du Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER des privilèges de recherche à Mme Paulette Guitard en tant que chercheure régulière dans l'axe de recherche psychosociale, santé mentale et DI-TSA-DP au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais, pour une période de trois ans.

MME ISABELLE PERREAU

ATTENDU la demande de privilèges de recherche au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais de la part de Mme Isabelle Perreault, professeure adjointe au département de criminologie de l'Université d'Ottawa;

ATTENDU que Mme Isabelle Perreault détient le statut de chercheure régulière, associée ou collaboratrice au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU l'approbation de la candidature de Mme Isabelle Perreault par la Direction de l'enseignement et relations universitaires et recherche (DERUR) du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation de l'octroi de privilèges de recherche par le Conseil scientifique du Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER des privilèges de recherche à Mme Isabelle Perreault en tant que chercheure régulière dans l'axe de recherche psychosociale, santé mentale et DI-TSA-DP au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais, pour une période de trois ans.

CISSSO-243-2016

09 COMITÉ DE VIGILANCE ET DE LA QUALITÉ

09-1 Mot de la présidente

Mme Murielle Laberge, présidente, fait le compte-rendu de la dernière rencontre, le 5 octobre 2016 :

- M. François Cossette de la DQEPE a présenté un tableau d'avancement des pratiques organisationnelles requises et des normes d'agrément.
- Un tableau des suivis des visites d'évaluation de la qualité du milieu de vie en CHSLD a été déposé. Un nouveau cycle d'évaluation débutera en 2019.



No de résolution
ou annotation

- Un tableau des suivis des visites de dévaluation de la qualité du milieu de vie en ressources intermédiaires et ressources de type familial a été déposé. Des visites de contrôle sont à prévoir.
- Le commissaire aux plaintes et à la qualité des services a présenté 18 nouvelles recommandations.
- Le bilan mi- annuel du CPQS a été déposé.
- La prochaine rencontre du comité aura lieu le 7 décembre 2016.

09-2 Procès-verbal de la rencontre du 2016-05-25

Dépôt du document.

10 CORRESPONDANCE

10-1 Lettre du ministre confirmant le mandat du comité d'éthique de la recherche

Dépôt de la lettre du ministre de la Santé et des Services sociaux du 27 septembre 2016 annonçant la reconduction conditionnelle de la désignation du comité d'éthique de la recherche du CISSS de l'Outaouais.

ATTENDU la décision du ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec de reconduire la désignation du comité d'éthique de la recherche (CÉR) du CISSS de l'Outaouais pour la période du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2019;

ATTENDU que le CISSS de l'Outaouais doit s'engager à :

- aviser la Direction de l'éthique et de la qualité (DEQ) de tout changement apporté à la composition de son comité lors de la prise d'effet, qu'il s'agisse du départ ou de la nomination d'un membre, selon les modalités prévues ainsi que de toute modification aux règles de fonctionnement ou au cadre réglementaire de son comité;
- effectuer un rapport annuel des activités du CÉR, dans le format indiqué par le MSSS, et le transmettre à la DEQ selon le calendrier prévu;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ENGAGER le CISSS de l'Outaouais à se conformer aux conditions inhérentes à la reconduction de la désignation du comité d'éthique de la recherche (CÉR) du CISSS de l'Outaouais pour la période du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2019, soit :

- aviser la Direction de l'éthique et de la qualité (DEQ) de tout changement apporté à la composition de son comité lors de la prise d'effet, qu'il s'agisse du départ ou de la nomination d'un membre, selon les modalités prévues ainsi que de toute modification aux règles de fonctionnement ou au cadre réglementaire de son comité;
- effectuer un rapport annuel des activités du CÉR, dans le format indiqué par le MSSS, et le transmettre à la DEQ selon le calendrier prévu.

D'AUTORISER la présidente du conseil d'administration à signer une lettre d'engagement en ce sens.

10-2 Lettre du CUCI – Procédure de vérification des antécédents judiciaires



No de résolution
ou annotation

Dépôt de la lettre de la présidente du comité des usagers du Centre intégré (CUCI), Mme Huguette Cloutier, datée du 10 octobre 2016 demandant au CISSS de l'Outaouais d'harmoniser sa procédure de vérification des antécédents judiciaires pour tous les employés œuvrant directement avec la clientèle.

Le PDG mentionne que l'arrimage des politiques est en cours et qu'on prévoit déposer un projet de politique harmonisée à la séance du conseil d'administration du 26 janvier 2017. L'objectif est que la vérification soit faite pour tous les employés œuvrant directement auprès de la clientèle, lors de l'embauche.

11 HUIS CLOS

DEMANDE DE HUIS CLOS

ATTENDU que les discussions entourant le sujet « 11-1 Auto-évaluation des membres du C.A. » pourraient porter préjudice à une personne;

ATTENDU que les discussions entourant le point « 11-2 Nomination des membres des comités du C.A. » pourraient porter préjudice à une personne;

ATTENDU que le Règlement de régie interne du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais (article 10.1) permet au conseil d'administration de décréter un huis clos pour une partie ou la totalité d'une séance;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE DÉCRÉTER le huis clos pour la présente séance.

LEVÉE DU HUIS CLOS

ATTENDU que les discussions et les présentations relatives aux points 11-1 et 11-2, sont terminées;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE LEVER le huis clos pour la présente séance.

11-1 Autoévaluation des membres du conseil d'administration

ATTENDU que les membres du conseil d'administration (C.A.) du CISSS de l'Outaouais ont participé dans la semaine du 29 septembre au 7 octobre à une activité d'autoévaluation;

ATTENDU que les membres du C.A. du CISSS de l'Outaouais ont répondu dans la semaine du 29 septembre au 7 octobre à l'Outil d'évaluation de la gouvernance du programme d'agrément;

ATTENDU que les données brutes issues des deux questionnaires seront présentées dans une séance spéciale du comité de gouvernance et d'éthique élargi qui comprendra les présidents de tous les comités du conseil d'administration;

CISSSO-245-2016

CISSSO-246-2016



No de résolution
ou annotation

CISSSO-247-2016

ATTENDU que selon les normes d'agrément en matière de gouvernance le C.A. doit revoir régulièrement son rendement global et celui de chacun de ses membres;

ATTENDU l'article 22 du Règlement sur la régie interne du C.A. du CISSS de l'Outaouais (R-001) qui stipule que le comité de gouvernance et d'éthique doit procéder à l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE MANDATER le comité de gouvernance et d'éthique à procéder à une analyse approfondie des résultats des deux activités d'autoévaluation et à produire un plan d'action à la lumière de cette analyse, visant l'amélioration de la qualité dans la gouvernance du CISSS de l'Outaouais.

11-2 Nomination des membres des comités du C.A.

NOMINATIONS AU COMITÉ DE VÉRIFICATION

ATTENDU qu'en vertu de l'article 181 de de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2), le conseil d'administration institue, dans l'établissement, un comité de vérification;

ATTENDU que ce comité doit être formé d'une majorité de membres indépendants et doit être présidé par un membre indépendant. Il est composé de cinq (5) administrateurs et du président qui est membre d'office de ce comité. Au moins un des membres du comité doit avoir une compétence en matière comptable ou financière. Les membres de ce comité ne doivent pas être à l'emploi de l'établissement ou y exercer leur profession. Sans en être membre, le président-directeur général peut assister, à des fins consultatives, aux réunions du comité de vérification (articles 181 et 181.0.0.2 de Loi sur les services de santé et les services sociaux);

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à la nomination des membres du comité de vérification du CISSS de l'Outaouais pour l'année 2016-2017;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE NOMMER les personnes suivantes membres du comité de vérification :

- Mme Lucie Lalonde, présidente (membre d'office)
- M. Michel Hébert
- Mme Julie Pépin
- M. Jean-François Trépanier
- Mme Lise Coulombe
- Mme Judy Millar
- M. Michel Roy

NOMINATIONS AU COMITÉ DE RÉVISION

ATTENDU qu'en vertu de l'article 30 de la Loi sur les services de santé et des services sociaux (chapitre S-4.2), le conseil

CISSSO-248-2016



No de résolution
ou annotation

CISSSO-249-2016

d'administration de l'établissement nomme le président et les membres du comité de révision des plaintes médicales;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à la nomination du président et des membres du comité de révision des plaintes médicales du CISSS de l'Outaouais pour l'année 2016-2017;

ATTENDU que Dre Amélie Gervaise ainsi que Dr Gilles Aubé se sont montrés intéressés à faire partie du comité de révision des plaintes médicales;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De nommer les personnes suivantes au titre de membres du comité révision des plaintes médicales pour les installations du CISSS de l'Outaouais :

- M. Michel Roy, président(e)
- Dr Gilles Aubé, membre
- Dre Amélie Gervaise, membre

NOMINATIONS AU COMITÉ DE VIGILANCE ET DE LA QUALITÉ

ATTENDU qu'en vertu de l'article 181.0.1 de de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2), le conseil d'administration institue, dans l'établissement, un comité de gouvernance et d'éthique. Ce comité est composé de cinq (5) membres dont une majorité de membres indépendants. Il doit être présidé par un membre indépendant.

ATTENDU que ce comité se compose de cinq (5) personnes, dont le président-directeur général et le commissaire local aux plaintes et à la qualité des services. Les trois (3) autres personnes sont choisies par le conseil d'administration parmi ceux de ses membres qui ne travaillent pas pour l'établissement ou n'exercent pas leur profession dans l'une des installations exploitées par l'établissement. En outre, l'une de ces trois (3) personnes choisies par le conseil d'administration doit être la personne désignée par le comité des usagers pour siéger au sein du conseil d'administration (articles 181.0.2 de Loi sur les services de santé et les services sociaux);

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à la nomination des membres du comité de vigilance et de la qualité du CISSS de l'Outaouais pour l'année 2016-2017;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE NOMMER les personnes suivantes membres du comité de vigilance et de la qualité :

- M. Jean Hébert, président-directeur général
- M. Louis-Philippe Mayrand, commissaire aux plaintes et à la qualité des services
- Mme Sylvie Rocheleau, personne désignée par le comité des usagers
- M. Gilbert Whiteduck
- Mme Judy Millar
- Mme Murielle Laberge

CISSSO-250-2016



No de résolution
ou annotation

CISSSO-251-2016

NOMINATIONS AU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

ATTENDU qu'en vertu de l'article 181 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2), le conseil d'administration institue, dans l'établissement, un comité de gouvernance et d'éthique. Ce comité est composé de cinq (5) membres dont une majorité de membres indépendants. Il doit être présidé par un membre indépendant.

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à la nomination des membres du comité de gouvernance et d'éthique du CISSS de l'Outaouais pour l'année 2016-2017;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE NOMMER les personnes suivantes membres du comité de gouvernance et d'éthique :

- M. Michel Roy
- M. François-Régis Fréchette
- Mme Monique Séguin
- Mme Lise Coulombe
- M. Michel Hébert

12 DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

- Séance régulière : 24 novembre 2016

13 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance à 21 h 05.

Lucie Lalonde
Présidente

Jean Hébert
Secrétaire

Adopté par le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais le 24 novembre 2016, résolution CISSSO-252-2016